

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

du mercredi 5 août 2020

L'an deux mille vingt, le cinq août à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Pierre Marie LE FOLL, en séance publique dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 29 juillet 2020

Présents : Monsieur Michel DELAGRANGE,

Mmes Béatrice DUPUIS, Catherine LAMY, Dominique ALDEBERT, Marie-Laurence PILLON-CARRARA, Coralie BERENGER, Valérie RICHARD.

Mrs Jean-Pierre FREMONT, Laurent RUHAUT, Alain BONNEAU, Christopher DEREMY, Aimé LECLERCQ, Jean-Marc DELHOMMEAU, Frédéric DEOM

Absents : Fanny GENAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel DELAGRANGE.

Frédéric DEOM est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'assentiment du conseil municipal concernant le procès-verbal de la précédente réunion de conseil municipal du 19 juin 2020.

Le procès-verbal a été adopté avec des modifications apportées par Monsieur DEOM, annexé au procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

1. Création / suppression de poste adjoint administratif

Monsieur le Maire informe que la secrétaire de Maire, Mme HASARD, a demandé sa mutation le 30 juin, son départ aura lieu le 30 septembre.

Vu la loi n°84/53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'Adjoint administratif principal de deuxième classe, permanent à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 10 août 2020,

- Filière : Administratif
- Cadre d'emplois : Adjoint administratif
- Grade : Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- Ancien effectif 2
- Nouvel effectif 3

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Le Conseil Municipal,

- Décide de créer le poste
- Décide d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.
- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget.

L'ordre du jour est épuisé à 20h20



Le Maire,
Michel DELAGRANGE